

CAIP et CAMP

PARIS ARBITRATION WEEK 2024

MERCREDI 20 MARS 2024

INSTITUT DE DROIT COMPARÉ DE PARIS (IDC)
28 rue Saint-Guillaume 75007 Paris
Salle B. Goldman

11h45 | ACCUEIL DES PARTICIPANTS

12h – 12h30 | Présentation

- Allocution de bienvenue : **Madame Marie GORE**, Directrice de l'IDC et professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas
- Présentation de la Chambre Arbitrale Internationale de Paris : **Monsieur Arnau PUIG TIEMBLO**, Secrétaire général CAIP
- Présentation Chambre Arbitrale Maritime de Paris : **Monsieur Philippe DELEBECQUE**, Président de la CAMP et professeur émérite à l'Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)

12h30 – 12h50 | PARTIE 1 | La clause compromissoire CAMP / CAIP

- **Monsieur Malik LAZOUZI**, professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas : Commentaire de l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 4 avril 2023, RG n° 22/07777.

12h50 – 13h20 | PARTIE 2 | TABLE RONDE : Pourquoi recourir à l'arbitrage ?

Intervenants :

- **Monsieur Julien RAYNAUT**, Directeur Juridique du Bureau Veritas
- **Monsieur Hervé DELANNOY**, Directeur Juridique du Groupe Rallye
- **Monsieur Philippe METTOUX**, Directeur juridique de la SNCF

Modérateur : **Madame Pascale MESNIL**, Secrétaire générale de la Chambre Arbitrale Maritime de Paris

13h20 – 14h30 | Cocktail